Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 035-213503188-20260326-2026_26-DE

MAIRIE DE SAINT-THUAL
Département d'Ille et Vilaine

REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 mars 2026 à 20 heures

Nombre de Membres en exercice : 15	Date de la convocation : 21 mars 2026
Nombre de Membres présents : 15	Convocation affichée le : 21 mars 2026
Nombre de Membres votants : 15	Procès-verbal affiché le : 2026

L'an deux mil vingt-six, le 26 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Loïc COMMEUREUC, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Jean-Pierre BATTAIS — Véronique PICHERIT — Alain RENAULT — Nadine CORBEL — Marie-Hélène BRANDILLY — Dominique ABALAIN — Christian DARTOIS — Patrick MOUSSET — Sébastien LEFEUVRE — Cathy SAGET — Virginie ROBIOU — Céline ROUVRAIS — Frédéric CHEVILLON — Florence LE NEN

Virginie ROBIOU a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 2026/26	**Devis pour la création d'un parking dans le centre bourg**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Considérant l'absence de stationnement suffisant en centre bourg ;
Considérant la nécessité de créer un parking afin de desservir le seul commerce de la commune et d'améliorer l'accessibilité pour les habitants et usagers ;
Considérant que l'absence de stationnement adapté entraîne des stationnements sur la voie publique, générant des problèmes de circulation et de sécurité pour les usagers ;
Considérant qu'il convient, pour des raisons de sécurité routière, de créer un espace de stationnement adapté ;
Considérant que plusieurs entreprises ont été sollicitées pour la réalisation de ces travaux ;
Considérant que quatre devis ont été présentés au Conseil municipal pour la création d'un parking en centre bourg :

- L'entreprise Eurovia propose un devis de 52 309,00 € HT soit 62 770,80 € TTC avec option ;
- L'entreprise Apoz propose un devis de 37 712,50 € HT soit 45 255,00 € TTC avec option ;
- L'entreprise Lemonnier propose un devis de 31 862,50 € HT soit 38 235,00 € TTC avec option ;
- L'entreprise Colas propose un devis de 31 550,00 € HT soit 37 860,00 € TTC avec option ;

Après étude des différentes propositions, notamment au regard des critères financiers et techniques et après en avoir délibéré et procédé au vote par :

15 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

- De retenir l'entreprise Colas pour un montant de 31 550,00 € HT soit 37 860,00 € TTC avec option
- De signer le devis retenu ainsi que tout document afférent ;
- D'engager les travaux correspondants ;
- De solliciter toute subvention relative à ce projet.
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget communal.

SIGNATURES

Le Maire,
Loïc COMMEUREUC

MAIRIE DE SAINT-THUAL ★ ILLE-ET-VILAINE ★

Secrétaire de séance,
Virginie ROBIOU